MAIRIE DE VERRENS-ARVEY
73460 VERRENS-ARVEY ☎ 04.79.31.43.26
mairie.verrens@orange.fr **www.verrens-arvey.fr**
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE - CANTON DE ALBERTVILLE 2

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VERRENS-ARVEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian RAUCAZ, Maire.

Présents (14) : ACEVEDO Nicolas, BERTHET Stéphane, BOIRARD Thomas, BURGAT Marie-Line, CLAUDON Baptiste, FEILLET Mickaël, , PACHE Frédéric, PAGE Sébastien, PERRIER Florence, RAUCAZ Christian, SOTO Pierre, TARAJAT Patricia, TORNIER Anaïs, TORNIER Jacques
Absents excusés (2) : GARDET Anne-Marie

Secrétaire de Séance : Sébastien PAGE

~~~~~~

COMPTE-RENDU DU 23 NOVEMBRE 2020

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 23 novembre 2020.

Mr le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :
- ✓ Paiement de l'investissement avant le vote du BP 2021 – Délibération qui annule et remplace.
- ✓ Demande de subvention au titre de la DETR

MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE POUR CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PREVOYANCE

Le 17/02/2020, le Conseil Municipal souhaitait s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire. Pour ce faire, le Centre de Gestion était mandaté afin de mener la procédure de mise en concurrence devant aboutir à la conclusion d'une nouvelle convention de participation à compter du 01/01/2021.
Le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 n'a pas permis de mettre en œuvre, dans de bonnes conditions, la procédure de renouvellement de la convention de participation.
Le 17/09/2020 le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé d'engager une nouvelle démarche visant à faire bénéficier les collectivités qui le souhaitent d'une nouvelle convention de participation en matière de prévoyance en faveur de leurs agents, à compter du 01/01/2022.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **DECIDE** de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale.
⇨ **MANDATE** le Centre de Gestion afin de mener pour le compte de la Commune la procédure de mise en concurrence.

MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE POUR SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DU RISQUE STATUTAIRE

Le 17/02/2020 le Conseil Municipal a donné mandat au Centre de Gestion aux fins de mener, pour son compte, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe susceptible de la garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents.
Le contexte sanitaire du 1er semestre 2020 n'a pas permis de mener à bien la procédure de mise en concurrence qui aurait dû aboutir à la conclusion d'un nouveau contrat.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **MANDATE** le Centre de Gestion aux fins de mener pour le compte de la Commune, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents.
~~~~~~

ADHESION A LA MISSION DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION – AVENANT REPORTANT LA DATE DE FIN

La Commune a adhéré à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de Gestion pour la période du 01/04/2018 au 18/11/2020 dans le cadre d'un dispositif expérimental.
Le Décret du 27/10/2020 a reporté au 31/12/2021 la date de fin de l'expérimentation nationale.
(Médiation Préalable Obligatoire MPO : Prévention et résolution à l'amiable de certains litiges entre les agents et leur employeur).

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇨ **AUTORISE** la prolongation par avenant, de la mission de médiation préalable obligatoire jusqu'au terme de l'expérimentation nationale en cours, soit jusqu'au 31/12/2021.

ADHESION AU SERVICE INTERIM DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE

Les Centres de Gestion peuvent proposer aux collectivités un service d'intérim qui permet la mise à disposition d'agents contractuels pour pallier les absences momentanées de personnel ou renforcer ponctuellement le service public local. La Commune a adhéré au service intérim du Centre de Gestion en 2018 et la convention arrivera à échéance le 29/03/2021.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **APPROUVE** la nouvelle convention d'adhésion au service intérim du Centre de Gestion.

ECOLE – RENOUVELLEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Un courrier nous a été adressé par l'Académie de Grenoble concernant l'organisation du temps scolaire. En effet, cette organisation ne peut pas porter sur une durée supérieure à 3 ans. Il convient donc que les Conseils Municipaux et les Conseils d'Ecole, votent pour fixer l'organisation qui sera applicable dès la rentrée de septembre 2021.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **MAINTIENT** l'organisation actuelle, c'est-à-dire : horaires de classe 8h20 à 11h30 et 13h20 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

REGULARISATION FONCIERE AU LOTISSEMENT « LE PRE JOLI »

Suite au bornage du nouveau lotissement « Le Pré Joli », Montée du Château, il apparait que la voirie communale empiète sur les parcelles du lotissement.
Pour bien faire, il faudrait que la parcelle correspondante soit reprise par la Commune pour régularisation foncière.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **APPROUVE** la reprise de cette parcelle à titre gratuit dans le domaine public communal.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MFR DE CHAUMONT

Une demande de subvention a été reçue par la Maison Familiale Rurale de Chaumont où une élève domiciliée sur Verrens-Arvey y est scolarisée. Cette participation financière leur permettrait de poursuivre leurs actions de formation des métiers de paysagiste, fleuriste ou vendeur en animalerie ou jardinerie.

Après avoir délibéré, avec 1 abstention (N. ACEVEDO), le Conseil Municipal :
⇨ **ALLOUE** la somme de 250€ à la Maison Familiale de Chaumont.

PAIEMENT DE L'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2021

Suite à une erreur de chiffres dans le montant des dépenses repris pour le calcul du quart de l'investissement (la somme relative à la DM n'a pas été prise en compte), il convient de reprendre la délibération votée le 23/11/2020 qui permet de payer les factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.

CHAPITRE	CREDITS DU BP 2020	DM 2020	MONTANT TOTAL	AUTORISES 2021
21 Immobilisations corporelles	168 353 €	- 8 500 €	158 353 €	39 588,25 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **AUTORISE** le Maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce, avant le vote du budget primitif 2021

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

Un devis a été demandé pour la réfection du réseau pluvial sur le Chemin des Bergers. Il s'élève à 6 490 € HT et une aide pourrait être sollicité à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
⇨ **DEMANDE** une subvention en Préfecture pour ces travaux.

ACTUALITES COMMUNALES

Le Conseil Municipal échange sur les différents dossiers en cours :

- Antenne Relais
  Un recours gracieux a été déposé contre le dossier d'urbanisme déposé pour l'installation de cette antenne et une réponse a été apportée. Un collectif opposé au projet a organisé une manifestation le 06/03/2021 où une trentaine de personnes étaient présentes, d'après la Gendarmerie.
  Mickaël FEILLET tient à préciser qu'il regrette le manque de concertation au sujet de ce dossier.

- Enquêtes conjointes pour le Chemin du Buloz
  La 1ère permanence du Commissaire-Enquêteur s'est tenue le 01/03 où une seule personne est venue le rencontrer. La fin des enquêtes est fixée au mardi 16/03 où le Commissaire-Enquêteur sera présent le matin pour sa 2ème et dernière permanence (4 rendez-vous sont programmés).

- Vidéo-surveillance
  Plusieurs rencontres ont lieu avec la Gendarme BEGUE pour avoir des conseils sur une probabilité d'installation de caméras de surveillance à plusieurs lieux stratégiques de la Commune.

- Commission Animation
  Les membres de cette Commission se sont réunis début mars pour discuter des prochaines manifestations qui pourraient avoir lieu sur la Commune si le contexte sanitaire le permet.

- Elections Régionales et Départementales. Scrutins prévus les dimanche 13 et 20 juin 2021.

URBANISME

Le Conseil Municipal est informé des différentes autorisations d'urbanisme accordées ou en cours d'instruction sur la Commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

▶ Le Conseil Municipal est informé d'affaires et courriers divers.
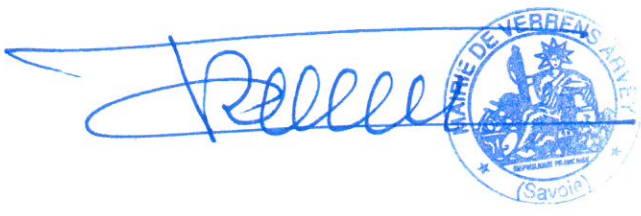
LA SEANCE EST LEVEE A 20H45